

Initiatives parlementaires

nucléaires restent dangereux. Nous ne savons pas quoi faire de ces déchets. Même aujourd'hui, les subventions ne reflètent pas les coûts réels.

La ministre vient de donner une réception sur la colline du Parlement aux représentants de l'industrie nucléaire. Nous avons entendu dire: «De quoi s'inquiètent les gens? C'est une filière économique.»

Si c'est si économique, pourquoi, depuis 1948, devons-nous subventionner cette industrie? Pourquoi cela coûte-t-il aux contribuables du Canada pas 200 millions ni un milliard, mais près de 20 milliards de dollars? Est-ce ce que l'on appelle économique? Après avoir été subventionnée pendant des décennies, cette industrie ne peut toujours pas assumer son autonomie financière. Elle a besoin chaque année de cette généreuse subvention du gouvernement fédéral.

N'est-ce pas vivre des largesses de l'État? Les représentants de cette industrie devraient se présenter ici à genoux, le dos courbé par la honte, pour demander chaque année cette aumône des contribuables. N'ont-ils aucun sens de l'honneur, aucune fierté? Non. Et tant que les députés des banquettes ministérielles seront des libéraux ou des conservateurs, rien ne changera. Ils viennent, à pleines pelles, ils remplissent leur vieux camion de deniers publics. Deux cent millions de dollars chaque année pour commencer.

Je pense que mes vis-à-vis libéraux devraient attendre que j'aie terminé pour, à leur tour, condamner ce gaspillage de deniers publics et profiter de l'occasion pour envoyer un message clair au ministre des Finances. Ils devraient s'affirmer, faire la chose à faire, écouter les Canadiens et cesser de verser cette aumône à l'industrie nucléaire canadienne.

Je me suis un peu laissé emporter, mais je ne peux pas faire autrement lorsque je constate le genre d'abus que l'on tolère.

Que pouvons-nous en dire? Tout d'abord, je veux rappeler quelques points. L'industrie nucléaire représente 4 p. 100 du secteur énergétique du Canada et pourtant elle reçoit davantage de subventions que les secteurs réunis du gaz naturel, du pétrole, du charbon, des sources d'énergie renouvelables et de la conservation de l'énergie.

Je le demande à mes collègues libéraux d'en face—je sais que mes collègues du Parti réformiste seront d'accord avec moi, de même certes que ceux du Bloc québécois—si nous voulons subventionner quelque élément que ce soit du domaine énergétique, ne serait-il pas plus raisonnable de subventionner le secteur qui cherche les moyens de remplacer ce genre d'industrie, c'est-à-dire celui des ressources renouvelables ou des énergies de remplacement ou bien encore les options de conservation d'énergie qui s'offrent à nous?

Nous avons appris il y a quelque temps que les autorités de l'État de New York avaient décidé de se retirer du gros projet de développement hydro-électrique de la baie James. Si elles ont pris cette décision, c'est évidemment parce que les mesures de conservation de l'énergie qu'elles ont mises en oeuvre dans l'État de New York ont connu un tel succès qu'elles n'avaient plus besoin de cette énergie. Il y a peut-être d'autres facteurs qu'il faudrait bien sûr prendre en considération, mais il reste que

les autorités de la commission hydro-électrique de l'État de New York ont déclaré que les méthodes de conservation mises en oeuvre avaient été tellement fructueuses qu'elles n'avaient plus à conclure d'entente d'approvisionnement à long terme avec Hydro-Québec.

Nous avons là encore des preuves que cela donne des résultats. Or, le gouvernement actuel semble éprouver un véritable problème d'audition et de vision. Il ne peut voir en quoi consiste de toute évidence la solution à adopter. Si le gouvernement a tellement confiance dans ce qu'il dit faire, je lui suggère de demander aux Canadiens ce qu'ils en pensent, à savoir si nous devrions distribuer si généreusement des subventions, plus de 200 millions de dollars par année, à une industrie énergétique qui compte pour seulement 4 p. 100 de tout le secteur énergétique au Canada.

S'il est un pays au monde qui n'a pas à subventionner l'industrie nucléaire, qui n'a pas besoin d'une industrie nucléaire, c'est bien le Canada.

• (1825)

Nous avons de l'énergie provenant de notre yin-yang. Nous avons du charbon, nous avons. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Yin-yang est un village de la Saskatchewan, je pense, mais je n'en suis pas certain.

Une voix: C'est une petite ville de Chine.

M. Riis: Mon collègue dit que c'est une petite ville de Chine. Cela semble encore mieux.

Malgré 50 années de fortes subventions de l'État, après avoir vécu de l'assistance publique, à quémander des subventions, l'industrie nucléaire ne peut toujours pas se tenir sur ses deux jambes. Ce fait ne devrait-il pas nous préoccuper à la Chambre? Après 50 années de subventions, après être venue ici pendant 50 ans pour quémander de l'aide, cette industrie ne peut pas tenir sur ses deux jambes. Ne devrions-nous pas dire aux représentants de cette industrie de réévaluer leur viabilité dans le Canada de demain?

C'est presque indécent. Le gouvernement fédéral a radié un prêt consenti à l'EACL, pour le réacteur de la centrale nucléaire de Bruce, à Douglas Point. Le principal réacteur du Québec n'a jamais bien fonctionné, et la centrale a dû fermer ses portes. Le gouvernement fédéral a radié un prêt de 90 millions de dollars consenti à l'EACL.

Même si ce projet de réacteur s'est soldé par un échec, Ottawa vient d'en financer un deuxième au coût de 151 millions de dollars. La situation ne fait qu'empirer. C'est très embarrassant.

À l'instar du gouvernement conservateur qui l'a précédé, le gouvernement libéral actuel a pour politique de financer la moitié des coûts estimatifs de la première centrale nucléaire de toute province. C'est sa politique. Le gouvernement du Canada a radié des prêts impayés d'environ 800 millions de dollars consentis à des usines d'eau lourde de la Nouvelle-Écosse et du Québec. En 1977-1978, le gouvernement fédéral a radié des prêts d'environ 190 millions de dollars consentis à l'EACL.

La Loi canadienne sur la responsabilité nucléaire limite à 75 millions de dollars la responsabilité des exploitants de centrales en cas d'accidents nucléaires. On a évalué qu'un accident grave à